



No de résolution
ou annotation

12 janvier 2009

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 12 janvier 2009 à 19 h sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et la présence de monsieur le maire suppléant, Réal Veilleux, et de messieurs les conseillers suivants: Guy Boutin, Jean-Paul Deslauriers, Clifford Lancaster, Charles Mallette et Daniel Ménard ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc.

PROJET D'ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE** **Le 12 janvier 2009 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 décembre 2008
 - 3.2 Procès-verbal de l'assemblée du budget du 15 décembre 2008
 - 3.3 Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2008
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Présentation du directeur du CPIR – M. Martin Lafleur
 - 5.1 Rapport d'activités
6. Présentation du directeur du service des Loisirs – M. Jacques Paquette
 - 6.1 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 28 octobre 2008
 - 6.2 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 25 novembre 2008
 - 6.3 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 18 décembre 2008
 - 6.4 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 6 janvier 2009
7. Présentation de l'inspectrice municipale – Mme Marie-Eve Turcotte
 - 7.1 Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.2 Permis émis en 2008
8. Gestion et administration
 - 8.1 Voirie, travaux publics et inspections
 - 8.1.1 Teknika-HBA – Dépôt des soumissions pour l'ajout d'une borne incendie sur le chemin Windsor
 - 8.1.2 Dyson & Armstrong inc. – Demande de paiement pour le déblaiement de la neige
 - 8.1.3 Interdiction de stationnement en période hivernale sur un côté de la rue Adam coin Principale
 - 8.1.4 Association des directeurs généraux des municipalités du Québec – Renouvellement cotisation annuelle
 - 8.2 Police, incendies et sécurité civile
 - 8.2.1 Préventionniste – Autorisation à émettre des constats d'infraction
 - 8.3 Administration – Direction générale
 - 8.3.1 Règlement no. 129 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption du deuxième projet de règlement
 - 8.3.2 Règlement no. 130 modifiant le règlement de lotissement no. 109 – Adoption du deuxième projet de règlement



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 8.3.3 Règlement no. 133 amendant le règlement général no. 21 - Adoption
- 8.3.4 Règlement no. 134 amendant règlement no. 128 relatif à la circulation des véhicules hors routes sur certaines rues de la ville de Richmond – Avis de motion
- 8.3.5 Programme de rénovation de logements – Financement
- 8.3.6 M. Marcel Néron – Utilisation des salles de bains
- 8.3.7 Transferts budgétaires à faire
- 8.3.8 Réaménagement du rez-de-chaussée – Services Québec

8.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

- 9. Mutations de propriétés – Octobre, novembre et décembre 2008
- 10. État des revenus et dépenses au 31 décembre 2008
- 11. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 12. Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.) – Factures à être approuvées par le conseil municipal
- 13. Affaires nouvelles
 - 13.1 Ministère des Affaires municipales et des Régions – Programme de renouveau urbain et villageois – Aide financière
- 14. Levée de la réunion

2009-01-12-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2009-01-12-02

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 décembre 2008

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 décembre 2008 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

2009-01-12-03

3.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du budget du 15 décembre 2008

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée du budget du 15 décembre 2008 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée du budget soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2009-01-12-04

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

3.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2008

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2008 a été remis aux membres du conseil; **IL EST** proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seule question est à l'ordre du jour. Il s'agit de M. Guy Marchand, journaliste au journal L'Étincelle, qui présente le tournoi Mousquiri qui aura lieu du 2 au 15 février 2009. M. Marchand souligne également que l'ouverture officielle du tournoi aura lieu le vendredi 6 février 2009.

5. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR – M. MARTIN LAFLEUR

5.1 Rapport d'activités

Monsieur Martin Lafleur présente son rapport d'activités mensuel. Il est notamment question du dossier de Gaston Côté et également du dossier de l'ancien garage de Dyson & Armstrong au centre-ville qui, pour l'instant, demeurera à son statut actuel. M. Lafleur fait également état des différents festivals qui auront lieu au cours de la prochaine saison estivale, notamment le festival d'autos et le festival western, la Fête nationale, le « tuning show » et la fête de la rentrée. Donc, M. Lafleur demande aux membres du conseil de se prononcer sur la tenue de ces événements au cours de l'été et qu'il faudra, le cas échéant, préparer leur organisation.

6. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS - M. JACQUES PAQUETTE

Il s'agit donc d'entériner les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs qui se sont tenues au cours des derniers mois.

2009-01-12-05

6.1 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 28 octobre 2008

ATTENDU QUE les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 28 octobre 2008 ont été remis aux membres du conseil, **IL EST** proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers, que les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 28 octobre 2008 soient adoptés tel que rédigés.
(Adoptée)

2009-01-12-06

6.2 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 25 novembre 2008

ATTENDU QUE les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 25 novembre 2008 ont été remis aux membres du conseil, **IL EST** proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers, que les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 25 novembre 2008 soient adoptés tel que rédigés.
(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2009-01-12-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

6.3 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 18 décembre 2008

ATTENDU QUE les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 18 décembre 2008 ont été remis aux membres du conseil, IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers, que les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 18 décembre 2008 soient adoptés tel que rédigés.
(Adoptée)

2009-01-12-08

6.4 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 6 janvier 2009

ATTENDU QUE les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 6 janvier 2009 ont été remis aux membres du conseil, IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers, que les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs du 6 janvier 2009 soient adoptés tel que rédigés.
(Adoptée)

7. PRÉSENTATION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE – MME MARIE-EVE TURCOTTE

Mme Marie-Eve Turcotte présente les points qui ont été discutés à la dernière réunion du comité consultatif d'urbanisme le 9 janvier dernier où il a été notamment question de la réglementation sur les haies et de la problématique des stationnements sur la rue Collège avec le nouveau projet d'appartements construit par le promoteur Couture.

2009-01-12-09

7.1 Comité consultatif d'urbanisme – Procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2009

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers, que le procès-verbal de la dernière réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 9 janvier 2009 soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
tenu le 9 janvier à 8 h 30
au 745, rue Gouin à Richmond (Hôtel de ville)**

Sont présents: Clifford Lancaster Daniel Ménard Denis Vignault
Guy Boutin Jérôme Desmarais Rémi-Mario Mayette
Daniel Leduc

Aussi présent : Marie-Ève Turcotte, inspectrice municipale

Sous la présidence de: Réal Veilleux

1. 302-308, rue Cleevemont – PIIA I

La demande vise la démolition de 2 garages dont un qui a été démolit avant le 5 janvier 2009 pour des raisons de sécurité.

Après discussion, il fut proposé par Jérôme Desmarais, appuyé par Guy Boutin et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'autoriser le demandeur à démolir les deux garages.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2. 170, Collège nord

La requête fait suite au dernier CCU alors qu'il avait été convenu que l'inspectrice municipale et le directeur général rencontre le promoteur afin de trouver un terrain d'entente concernant le stationnement de l'immeuble.

Après discussion, il fut proposé par Jérôme Desmarais, appuyé par Réal Veilleux et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'accepter l'installation de huit stationnements en parallèle de la rue Collège nord tout en reconnaissant qu'il s'agit d'une situation dérogatoire.

ADOPTÉ

3. Stationnement industriel

L'inspectrice municipale soumet certaines recommandations afin de faciliter l'application de la réglementation concernant les stationnements en zone industrielle. Toutefois après discussion, il est plutôt suggéré à l'inspectrice d'adapter la réglementation des stationnements en zone industrielle à la réalité actuelle et ce au dépend de la sécurité des usagers de la route qui devraient circuler plus lentement en zone industrielle.

L'inspectrice reviendra donc lors d'une prochaine rencontre du CCU avec une recommandation finale.

Daniel Leduc prend son siège à 9 h 07

4. Modification du règlement de zonage au sujet des haies – compte rendu

L'inspectrice municipale et le directeur général ont fait la tournée des rues de la ville et nous soumettent leurs constats.

Les triangles de visibilité ne devraient pas être applicable seulement aux intersections de rues mais aussi aux sorties des cours privées. Les haies de coins de rues devraient être évaluées au cas-à-cas et tenir compte de la hauteur souhaitée de ladite haie.

Une quarantaine de haies causeraient problème selon les premières estimations réalisées par l'inspectrice municipale et le directeur général.

5. Clôture

L'ensemble des dossiers ayant été étudié, il fut proposé par Guy Boutin, appuyé par Daniel Ménard de clore la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme à 9 h 30.

ADOPTÉ

Réal Veilleux
Président

Rémi-Mario Mayette
Secrétaire

7.2 Permis émis en 2008

L'inspectrice municipale dépose, pour fin d'information et pour la gouverne des membres du conseil municipal, un rapport touchant l'ensemble des projets majeurs de construction et les permis qui ont été émis à cet égard au cours de l'année 2008 :

RAPPORT COMPARATIF DES PERMIS PAR ANNÉE

Du 2008-01-01 au 2008-12-31

Mois	Construction		Modification		Garage-Piscine		Total		Autres	
	Permis	Évaluation	Permis	Évaluation	Permis	Évaluation	Permis	Évaluation		
Jan	2007	0	0,00 \$	4	21 100,00 \$	0	0,00 \$	4	21 100,00 \$	0
	2008	0	0,00 \$	3	37 000,00 \$	0	0,00 \$	3	37 000,00 \$	0
Fev	2007	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0
	2008	0	0,00 \$	9	26 200,00 \$	0	0,00 \$	9	26 200,00 \$	1
Mars	2007	2	512 000,00 \$	7	91 650,00 \$	0	0,00 \$	9	603 650,00 \$	0
	2008	2	470 000,00 \$	6	65 250,00 \$	1	1 400,00 \$	9	536 650,00 \$	1
Avr	2007	0	0,00 \$	1	1 000,00 \$	0	0,00 \$	1	1 000,00 \$	0
	2008	2	212 000,00 \$	18	138 556,00 \$	2	9 000,00 \$	22	359 556,00 \$	0
Mai	2007	2	36 000,00 \$	14	106 600,00 \$	0	0,00 \$	16	142 600,00 \$	0
	2008	1	20 000,00 \$	22	167 150,00 \$	0	0,00 \$	23	187 150,00 \$	2
Juin	2007	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0	0,00 \$	1
	2008	1	3 000,00 \$	31	246 499,00 \$	5	12 150,00 \$	37	261 649,00 \$	2
Juil	2007	4	14 600,00 \$	11	98 250,00 \$	3	6 000,00 \$	18	118 850,00 \$	1
	2008	3	408 000,00 \$	36	370 850,00 \$	6	107 945,00 \$	45	886 795,00 \$	2
Août	2007	4	43 000,00 \$	37	567 150,00 \$	2	3 500,00 \$	43	613 650,00 \$	0
	2008	2	780 000,00 \$	13	195 000,00 \$	0	0,00 \$	15	975 000,00 \$	1
Sept	2007	2	3 000,00 \$	18	126 000,00 \$	0	0,00 \$	20	129 000,00 \$	0
	2008	0	0,00 \$	19	166 400,00 \$	1	1 000,00 \$	20	167 400,00 \$	1
Oct	2007	0	0,00 \$	16	154 321,00 \$	3	6 700,00 \$	19	161 021,00 \$	2
	2008	1	2 800,00 \$	14	416 400,00 \$	0	0,00 \$	15	419 200,00 \$	5
Nov	2007	0	0,00 \$	11	644 000,00 \$	0	0,00 \$	11	644 000,00 \$	2



Initiales du MAIRE
Initiales du SEC.-TRÉS

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

	2008	0	0,00 \$	12	54 400,00 \$	0	0,00 \$	12	54 400,00 \$	1
Déc	2007	1	5 000,00 \$	7	348 300,00 \$	0	0,00 \$	8	353 300,00 \$	1
	2008	0	0,00 \$	9	219 500,00 \$	0	0,00 \$	9	219 500,00 \$	1
TOTAUX:		15	613 800,00 \$	126	2 158 371,00 \$	8	16 200,00 \$	149	2 788 171,00 \$	7
		12	1 895 800,00 \$	192	2 103 205,00 \$	15	131 495,00 \$	219	4 130 500,00 \$	17

22 janvier 2009

8. GESTION ET ADMINISTRATION

8.1 Voirie, travaux publics et inspections

8.1.1 Teknika-HBA – Dépôt des soumissions pour l'ajout d'une borne incendie sur le chemin Windsor

Le directeur général dépose une copie conforme d'une correspondance reçue de l'ingénieur François Pothier de la firme Teknika-HBA pour le projet d'installation d'une borne incendie sur le chemin Windsor et nous comprenons que la Municipalité du Canton de Cleveland assumera les coûts de ce projet, au montant de 13 855,60 \$, qui sera réalisé au printemps prochain.

8.1.2 Dyson & Armstrong inc. – Demande de paiement pour le déblaiement de la neige

Le point 8.1.2 est retiré de l'ordre du jour pour éclaircissements subséquents.

2009-01-12-10

8.1.3 Interdiction de stationnement en période hivernale sur un côté de la rue Adam coin Principale

ATTENDU QUE la rue Adam au coin de Principale révèle une problématique au moment du déneigement pour laisser passer la charrue pour déneiger la rue;

ATTENDU QU'une demande du service de la Voirie a été faite auprès du conseil pour interdire, en période hivernale, le stationnement sur un côté de la rue afin de permettre aux véhicules de la voirie municipale de pouvoir travailler et dégager promptement la rue Adam au coin de la rue Principale;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond interdise le stationnement, en période hivernale, du 1^{er} décembre au 31 mars, sur le côté de la rue Adam, longeant le bar Justin Time à l'ouest de la rue Principale. La condition à cette interdiction étant que les panneaux seront installés et enlevés suivant l'ordonnance en vigueur. (Adoptée)

2009-01-12-11

8.1.4 Association des directeurs généraux des municipalités du Québec – Renouvellement cotisation annuelle

ATTENDU QUE le directeur général désire adhérer à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec alors qu'il participe déjà aux activités d'une telle association;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond défraie les coûts de la cotisation annuelle du directeur général à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.2 Police, incendies et sécurité civile

2009-01-12-12

8.2.1 Préventionniste – Autorisation à émettre des constats d'infraction

Faisant suite à une résolution votée par le Service de sécurité incendie de la région de Richmond à l'effet que chacune des municipalités membres puisse permettre au préventionniste, M. Steve St-Laurent, d'émettre des constats d'infraction;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond autorise le préventionniste, M. Steve St-Laurent, à émettre des constats d'infraction dans le cadre du respect de la réglementation sur la sécurité incendie sur le territoire de la municipalité. (Adoptée)

8.3 Administration – Direction générale

2009-01-12-13

8.3.1 Règlement no. 129 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption du deuxième projet de règlement

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier le règlement de zonage;

ATTENDU QU'il est souhaitable de bonifier la réglementation en corrigeant les erratums et en insérant des définitions spécifiques pour une meilleure compréhension;

ATTENDU QU'il est souhaitable d'établir des normes spécifiques d'implantation pour les projets d'ensemble;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adopte le deuxième projet de règlement no. 129 modifiant le règlement de zonage no. 108 sur son territoire. (Adoptée)

2009-01-12-14

8.3.2 Règlement no. 130 modifiant le règlement de lotissement no. 109 – Adoption du deuxième projet de règlement

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier le règlement de lotissement;

ATTENDU QU'il est souhaitable de prévoir des dispositions spécifiques pour les projets d'ensemble;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adopte le deuxième projet de règlement no. 130 modifiant le règlement de lotissement no. 109 sur son territoire. (Adoptée)

2009-01-12-15

8.3.3 Règlement no.133 amendant le règlement général no. 21 - Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a le pouvoir, en vertu de la loi, d'amender son règlement général;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la population d'amender l'article 271 du chapitre X, traitant de la prévention des incendies, au sein du règlement général no. 21, afin de remplacer la disposition existante touchant le ramonage des cheminées par la disposition suivante, à savoir : « **La Municipalité recommande à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment de faire ramoner chaque année, entre le 1^{er} mars et le 1^{er} novembre, la ou les cheminées de**



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

son bâtiment par le Service de sécurité incendie de la région de Richmond ou par un ramoneur qui détient un permis à cet effet émis par la Municipalité. »;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la population d'abroger les articles 272, 275 et 280 du chapitre X, traitant de la prévention des incendies, au sein du règlement général no. 21;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la population d'amender l'article 276 du chapitre X, traitant de la prévention des incendies, au sein du règlement général no. 21, en y abrogeant le deuxième paragraphe;

ATTENDU QUE la procédure d'adoption applicable a été régulièrement suivie;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que le règlement no. 133, amendant le règlement général no. 21, soit adopté. (Adoptée)

2009-01-12-16

8.3.4 Règlement no. 134 amendant le règlement no. 128 relatif à la circulation des véhicules hors routes sur certaines rues de la ville de Richmond – Avis de moti

Monsieur le conseiller Ménard donne avis que, lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté le règlement no. 134 amendant le règlement no. 128 relatif à la circulation des véhicules hors routes sur certaines rues de la ville de Richmond.

2009-01-12-17

8.3.5 Programme de rénovation de logements - Financement

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond accepte de financer deux (2) projets au Programme de rénovation de logements, pour une somme totalisant 17 285,76 \$, à être prise à même le fonds de roulement, à charge par la Ville de rembourser ledit fonds de roulement au cours de l'année financière 2009; le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 469. (Adoptée)

8.3.6 M. Marcel Néron – Utilisation des salles de bains

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

2009-01-12-18

8.3.7 Transferts budgétaires à faire

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers d'autoriser certains transferts budgétaires destinés à corriger certains postes budgétaires déficitaires, au montant de 5 959 \$, selon le tableau fourni par Mme Donna Smith:

REUNION DU 12 JANVIER 2009

**ECRITURES A FAIRE
TRANSFERT DU BUDGET 2008**

			DB	CR
AUGMENT	DEPENSE	02-13000-141	3470,00	
		02-13000-341	2489,00	
REDUIT	DEPENSE	02-45200-446		5959,00
			5959,00	

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.3.8 Réaménagement du rez-de-chaussée – Services Québec

Monsieur le maire informe l'audience et les membres du conseil qu'il aura, au cours des prochains jours, une rencontre avec la Société immobilière du Québec destinée à regarder de plus près le projet de ladite Société touchant le réaménagement du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Richmond. Un suivi sera fait ultérieurement quant à cette réunion et aux décisions qui devront être prises par la Ville, le cas échéant.

8.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

Aucune demande n'a été faite pour le présent conseil.

9. MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS – OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2008

Monsieur le directeur général dépose la liste des mutations pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2008, donc de l'ensemble des transactions survenues sur notre territoire au cours de cette période.

10. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2008

Tel que stipulé par la loi, le directeur général dépose le rapport des activités financières de fonctionnement de la municipalité à des fins budgétaires au 31 décembre 2008 statuant à ce jour sur les revenus et les dépenses de la municipalité. Nous comprenons que ce document demeure encore incomplet puisqu'il y aura d'autres écritures qui seront faites au cours des prochaines semaines d'ici à ce que le vérificateur passe et réalise la vérification annuelle des états financiers de la municipalité.

2009-01-12-19

11. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond accepte d'approuver la liste des chèques émis pour la période allant du 1^{er} décembre 2008 au 9 janvier 2009 pour une somme globale de 414 204,26 \$ tel qu'il appert du document déposé par Mme Donna Smith. (Adoptée)

2009-01-12-20

12. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.) – FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement de la facture suivante:

12 JANVIER 2009

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE
CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
SEL WARWICK	SEL POUR LES RUES	5979,88	6749,79



No de résolution
ou annotation

5979,88 6749,79

(Adoptée)

13. AFFAIRES NOUVELLES

**13.1 Ministère des Affaires municipales et des Régions – Programme de
renouveau urbain et villageois – Aide financière**

Monsieur le directeur général informe les membres du conseil que suite à la réalisation du projet de revitalisation de la rue Principale Nord, présenté dans le cadre du Programme de renouveau urbain et villageois, le ministère a accepté d'inclure une dépense totale de 159 250 \$ et, à cet effet, nous avons reçu, au cours des derniers jours, le dernier volet de cette somme totale au montant de 79 625 \$ pour la réalisation du parc urbain et du parc nautique.

13.2 Retrait d'un panneau indicateur

Monsieur le conseiller Réal Veilleux demande à être éclairci sur le fait que l'on a retiré, au coin de la rue Adam et de la 7^e Avenue Nord, un panneau qui indiquait un cul-de-sac. Monsieur le directeur général promet de lui donner une réponse à ce sujet dans les plus brefs délais.

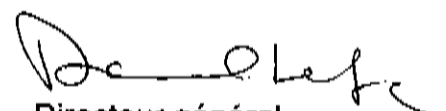
2009-01-12-21

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 05, que la réunion soit levée.

(Adoptée)


Maire


Directeur général
et secrétaire-trésorier

